

## **Le 29 mai 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 29 mai 2017, de 19 h 30 à 20 h 00 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère (absente)  
M. Patrick Dionne, conseiller  
M. Christian Lévesque, conseiller  
M. Réal Lévesque, conseiller  
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

090-2017

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission asphaltage rue Raymond
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

### **3. Soumission asphaltage rue Raymond**

CONSIDÉRANT

que des soumissions ont été demandées auprès de deux entrepreneurs pour des travaux d'asphaltage sur la Rue Raymond;

CONSIDÉRANT

que le dépôt ainsi que l'ouverture des soumissions a eu lieu comme prévu et que le résultat des soumissions se lit comme suit:

Les Constructions H.D.F. inc.      48 506,80 \$ taxes incluses

Construction B.M.L. , Division  
De Sintra inc.                      40 576,13 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE,  
091-2017

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

le contrat d'asphaltage sur la rue Raymond soit octroyé à **Construction B.M.L. Division de Sintra Inc.** pour un montant total de **40 576,13 \$** toutes taxes incluses.

**Montant de la dépense prévu dans la programmation des travaux de la Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).**

**4. Période de questions**

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

**5. Clôture et levée de la séance**

092-2017

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 00.

Signature du procès-verbal

---

M. Jean Dallaire, Maire

---

Anne Desjardins, Directrice-générale  
et secrétaire trésorière